

POUR UN ATLAS DES AGRICULTURES PRÉCONTEMPORAINES EN FRANCE

Francois SIGAUT*

À L'ÉGAL DES AUTRES SCIENCES SOCIALES, l'histoire a largement privilégié jusqu'ici la forme du récit littéraire dans la présentation de ses résultats. Comme tout choix, celui-ci est parfaitement justifié dans de nombreux cas et moins heureux dans d'autres. Il constitue sans aucun doute la meilleure manière de toucher ce qu'il est convenu d'appeler le grand public cultivé. Mais même lorsqu'on s'adresse à celui-ci, il existe parfois des moyens d'expression qui peuvent être préférables. Dans le domaine de l'histoire matérielle surtout, des formules comme le recueil iconographique commenté, l'album illustré, voire la bande dessinée, permettent de donner au lecteur, adulte comme enfant, une information plus détaillée, plus exacte et plus attrayante que le récit exclusivement littéraire. Que l'on compare par exemple l'album de Peter Connolly sur *L'armée romaine* (1976) avec les ouvrages pourtant novateurs à maints égards de Victor Denis Hanson (1990, 1991) sur la guerre en Grèce : il saute aux yeux que l'argumentation du second serait beaucoup plus convaincante si elle s'appuyait sur une illustration comparable à celle du premier. La même remarque vaut pour toutes les spécialités qui relèvent de ce que les anglophones appellent la culture matérielle. En histoire de l'architecture, la série des albums de David Macauley (*Naissance d'une cathédrale*, *Naissance d'un château fort*, *Naissance d'une cité romaine*, etc.) a fait l'admiration de tous ceux qui l'ont eue entre les mains ; c'est un genre qui a d'ailleurs ses lettres de noblesse, puisqu'il avait été inauguré par Viollet-le-Duc au siècle dernier. Sur des thèmes plus classiques, ou traités plus classiquement, la combinaison des images et du texte peut aussi donner d'excellents résultats, comme le montrent les recueils de « La Documentation photographique » publiés par la Documentation Française et l'Institut National de Recherche et de Documentation Pédagogiques¹.

* École des Hautes Études en Sciences Sociales, 54, boulevard Raspail, 75006 PARIS.

1. Les références des ouvrages cités figurent en bibliographie. *L'Histoire d'une maison*, *L'Histoire d'une forteresse*, *L'Histoire d'un hôtel de ville et d'une cathédrale*, d'Eugène VIOLLET-LE-DUC, ont été publiées par l'éditeur Hetzel dans les années 1870, soit presque exactement un siècle avant les ouvrages de David Macauley. Malgré ce siècle d'écart, les ressemblances sont telles qu'on peut se demander si le second ne s'est pas directement inspiré du premier. Les recueils

La question du mode d'expression en histoire et dans les sciences sociales mériterait une réflexion approfondie. Car il est bien clair que ce n'est pas seulement la manière de présenter les résultats de la recherche qui est en cause, c'est aussi la recherche elle-même. Je n'ai pas l'intention d'engager ici ce débat. Je voudrais seulement dire qu'en matière d'histoire agraire, le parti habituel d'une présentation exclusivement littéraire (que ne modifie guère le recours aux tableaux de chiffres et aux diagrammes) a de graves inconvénients, dont on n'a peut-être pas bien mesuré l'importance dans les difficultés actuelles de la discipline.

La forme du récit, en effet, n'incite guère à la concision. Chaque auteur tend à allonger son texte en proportion de la quantité d'informations qu'il veut y mettre. On aboutit alors à des ouvrages si volumineux – et si nombreux – que personne n'est plus matériellement en mesure de les lire en entier. Cette pléthore d'informations n'est pas un signe de bonne santé, elle marque au contraire l'engorgement du système. Le mal n'est pas imaginaire, et il n'a pas que des aspects pratiques. Car si l'accumulation des informations est bien le but de toute science, c'est à la condition que se développent parallèlement les moyens de maîtriser ces informations, c'est-à-dire de les hiérarchiser, de les structurer, de les arranger d'une manière ou d'une autre pour les rendre commodes à manipuler. Combien de centaines de milliers de pages ont-elles été écrites sur l'histoire agraire en France depuis, disons, Léopold Delisle ? Et qui se vantera, non pas de les avoir lues toutes (ce serait absurde), mais seulement d'être capable d'en extraire à bref délai l'essentiel de ce qui s'y trouve concernant telle ou telle question ? Il faut bien que nous nous demandions quelquefois si nous devons nous borner à ajouter des milliers de pages à celles qui existent déjà, ou si nous ne devons pas également essayer autre chose.

Sans pouvoir citer de noms, j'ai conscience de n'être pas le premier à m'interroger ainsi. N'est-ce pas un peu pour cette raison que le développement de l'informatique a fait naître tant d'espoirs ? Pour l'instant, cependant, il semble difficile de tirer des conclusions. L'informatique accélère certes considérablement le travail matériel de traitement des données et de présentation des résultats. Mais cette présentation même n'en paraît guère modifiée dans sa forme. On peut alors se demander si dans ces conditions, le recours à l'informatique ne risque pas d'accroître l'effet d'engorgement évoqué plus haut. Que par exemple la mode des banques de données, si conquérante naguère, soit aujourd'hui pratiquement oubliée, montre que les choses ne se sont pas passées exactement comme prévu. Je suis trop incompetent sur ce sujet pour pouvoir en dire davantage. Il me semble seulement que les facilités qu'offre l'informatique n'ont de valeur que si elles sont mises réellement au service – comment dire ? – des consommateurs d'histoire que nous sommes tous. Car nous savons bien que pour produire un peu d'histoire, il faut d'abord en consommer beaucoup – énormément – et que tout ce qui peut faciliter ce travail d'assimilation facilite aussi le travail

de la Documentation photographique auxquels je fais allusion appartiennent à la série « Travail et Société », qui comprend une dizaine de titres publiés dans les années 1970.

de recherche proprement dit. Une fois de plus se vérifie ici combien est fallacieuse la distinction traditionnelle entre la forme et le fond.

Si on a peut-être trop demandé à l'informatique, il existe en revanche une méthode, ou plutôt un outil de travail, auquel on a toujours demandé beaucoup moins que ce qu'il pouvait donner, me semble-t-il, c'est la cartographie. La cartographie a ses adversaires, qui tirent argument d'échecs réels, que je ne veux pas nier. Mais elle a surtout beaucoup trop peu de partisans, et je crois pour ma part que cette indifférence générale pèse beaucoup plus lourd dans la balance que des erreurs assez faciles à éviter. Certaines de ces erreurs sont d'ordre théorique, mais les plus fréquentes et les plus fâcheuses sont d'ordre pratique. J'ai parlé plus haut des milliers de pages que personne ne peut lire. Je dois parler ici de ces grands atlas d'un coût, d'un volume et d'un poids prohibitifs que nous connaissons tous. Là est évidemment un vice rédhibitoire. L'*Atlas des cultures vivrières*, de Jacques Bertin, Jean-Jacques Hémarinquer, M. Keul et W. G. L. Randles (1971), est un travail admirable à beaucoup d'égards. Mais qu'importent ses qualités, voire ses défauts ! C'est un ouvrage qu'on ne lit et qu'on ne consulte pas, pour la simple raison qu'il est impossible à manipuler. L'erreur, pourtant, n'avait rien de fatal. Il existe de nombreux atlas au format « bande dessinée » (A4), voire en livre de poche. J'en possède pour ma part trois que j'utilise couramment et dans lesquels j'ai beaucoup appris : le *Penguin Atlas of Ancient [Medieval, Modern, Recent] History*, de Colin McEvedy (1961-1982), l'*Atlas historique* de Hermann Kinder et Werner Hilgemann (1968), et le *DTV-Atlas zur deutschen Sprache*, de Werner König (1978). Si je ne devais dire qu'une seule chose de ces trois ouvrages, c'est que non seulement je les consulte toujours avec le même plaisir, mais qu'il m'arrive assez souvent de les feuilleter pour le plaisir. Ils sont pour moi la preuve que la formule de l'atlas n'a rien de rébarbatif en elle-même².

Au reste, la cartographie a sur le plan de la méthode des avantages bien connus et que je me borne à rappeler. Elle offre un outil de synthèse, mais aussi d'analyse. Elle suggère des hypothèses, et est souvent aussi un premier pas vers leur validation. Mais toujours, la cartographie nous force à préciser nos idées et nos assertions d'une façon qui n'est pas sans rappeler le rôle des mathématiques ou de l'expérimentation dans d'autres sciences. L'exposé littéraire, habilement composé, permet de dissimuler bien des approximations et des lacunes ; la cartographie nous oblige à aller jusqu'au bout de nos assertions, que ce soit en précision, en extension ou en compréhension. La France est partagée, entend-on dire, entre deux catégories de régimes successoraux, les régimes égalitaires et les régimes préciputaires ? Fort bien : voyons sur la carte ce qu'il en est. Il y avait dans le premier XIX^e siècle des régions ordinairement excédentaires en grains et des régions déficitaires ? Rien de mieux qu'une carte pour nous les montrer ; une autre

2. Deux autres exemples d'ouvrages basés sur la cartographie, bien qu'on ne les considère pas habituellement comme des atlas, sont *L'invention de la France*, par Hervé LE BRAS et Emmanuel TODD (1981), et *L'enfance du monde*, par Emmanuel TODD (1984).

nous montrera les courants commerciaux qui sont la suite nécessaire de cette situation, et une troisième nous montrera par quels moyens les régions déficitaires compensaient leur déficit : développement des industries rurales, émigration permanente ou temporaire, prise d'enfants en nourrice, ou tout cela à la fois. D'où venaient les bœufs gras qui arrivaient aux marchés de Sceaux et de Poissy ? Du fin fond de la Bretagne ou de l'Auvergne, pour la plupart, mais après avoir été élevés ici, mis au travail là, et finalement engraisés dans une des régions d'embouche dont ils gardaient le nom, Pays d'Auge, Choletais, etc. Deux ou trois cartes à une échelle bien choisie, n'est-ce pas le meilleur moyen de visualiser tout cela ?

La carte n'est certes pas le seul outil possible, ni même souvent le plus utile. Tout dépend des circonstances et des sujets. Mais en histoire agraire, le recours à la cartographie paraît tellement naturel et nécessaire qu'il faut bien se demander pourquoi il est si peu fréquent, relativement à ce qu'il pourrait et devrait être. J'avais posé cette question dès 1976 à propos de la géographie des assolements. Pourquoi, demandais-je, n'a-t-on pas encore tenté de porter sur une carte ce partage de la France entre assolement biennal et assolement triennal dont Marc Bloch avait indiqué le principe en 1931 ? Je n'ai pas plus de réponse à cette question aujourd'hui qu'en 1976. Mais ce qui me semble inquiétant, c'est que cette question n'ait apparemment troublé personne. Car il y a là, me semble-t-il, une anomalie grave sur le plan épistémologique. Un historien dont personne ne conteste la stature, Marc Bloch, suggère une hypothèse fondamentale et unanimement reconnue comme telle, puisqu'on la trouve dans tous les manuels. Quarante-cinq ans plus tard (qui en font soixante-trois aujourd'hui !), personne ne semble se soucier d'en faire une vérification concrète, vérification dont une cartographie précise est un moyen nécessaire. Comment comprendre pareille indifférence, pour ne pas dire pareille désinvolture ?

Je me demande si, en réalité, ce n'est pas plutôt d'un dysfonctionnement de la collectivité historique qu'il s'agit. Car de toute évidence, aucun manque de sérieux ne peut être reproché aux historiens en tant qu'individus. Collectivement par contre, certaines habitudes intellectuelles, d'autant plus fortes qu'elles sont implicites, sont sans doute en cause. Je pense par exemple à la vieille croyance selon laquelle il suffirait d'accumuler les études locales pour aboutir *ipso facto*, et comme mécaniquement, à la Synthèse (avec un grand S). Je ne suis certainement pas le premier à critiquer cette conception additive du travail de recherche. Mais je crois qu'il vaut la peine de la dénoncer encore et toujours, parce que ses conséquences sont véritablement catastrophiques. Si en effet on considère qu'il faut une cinquantaine de monographies pour couvrir l'espace français, il est clair qu'on ne les aura jamais toutes en même temps, et que donc le moment de la synthèse n'arrivera jamais. D'autant que le problème se pose exactement dans les mêmes termes pour l'auteur de chaque monographie : ne doit-il pas disposer de travaux suffisamment approfondis sur chaque canton pour oser sa synthèse régionale ? À supposer même que, par quelque hasard extraordinaire, toutes les monographies se trouvent un jour au rendez-vous, elles laisseront toujours dans leurs interstices, pour ainsi dire, soit des

lacunes régionales (les régions-limites, victimes nécessaires de tout découpage), soit des lacunes thématiques (les sujets négligés du moment). Si bien qu'il manquera toujours quelque chose à la Synthèse.

Aux lecteurs qui pensent qu'il n'y a là qu'un faux problème, je demande de réfléchir à ce qui existe. Qu'avons-nous qui ressemble à de véritables synthèses en histoire agraire ? La première chose que fait Marc Bloch dans l'introduction à ses *Caractères originaux* est de se défendre de l'avoir osé. C'est l'occasion de ses conférences à Oslo, dit-il, qui l'a conduit à « céder à la tentation » de présenter au grand public « quelques hypothèses », ce dont il se justifie en ces termes :

« Dans le développement d'une discipline, il est des moments où une synthèse, fût-elle en apparence prématurée, rend plus de services que beaucoup de travaux d'analyse, où, en d'autres termes, il importe surtout de bien énoncer les questions, plutôt, pour l'instant, que de chercher à les résoudre. L'histoire rurale, dans notre pays, semble en être arrivée là. Ce tour d'horizon sommaire que l'explorateur s'accorde, avant de pénétrer dans les fourrés où les vues larges deviennent impossibles, est tout ce que j'ai prétendu réaliser... »

Fausse et fâcheusement nécessaire modestie ! Soixante-trois ans et des dizaines de monographies plus tard, sommes-nous plus proches de la Synthèse espérée ? De toute évidence, non. Le mirage s'est éloigné à mesure qu'on cherchait à l'atteindre. *L'Histoire de la France rurale* est un recueil de contributions différentes, qui représentent chacune la vision personnelle d'un auteur bien davantage qu'un réel effort de synthèse – et c'est peut-être mieux ainsi. Chez nos voisins en effet, ce réel effort, commencé en 1967, s'achève à peine. Il aura donc fallu plus de vingt-cinq ans pour produire les dix volumes et plus de huit mille pages de la grande *Agrarian History of England and Wales*. Malheureusement, cette somme est plus impressionnante par son volume que par son contenu. Elle présente des faiblesses et des lacunes tout à fait étonnantes compte tenu de l'état actuel de l'historiographie britannique elle-même. Je les ai signalées dans la recension qu'ont publiée les *Annales* en 1993³.

Faut-il donc renoncer ? À la Synthèse, sans doute. Aux synthèses raisonnables, c'est-à-dire partielles, certainement pas. Deux livres récents, *Pour une archéologie agraire*, de Jean Guilaine (1991), et *L'Histoire de l'agronomie en France*, de Jean Boulaine (1992) le montrent bien. On peut certes leur faire toutes sortes de critiques, mais on ne peut pas contester leur utilité. Et dans les deux cas, ce n'est pas un état enfin satisfaisant des connaissances, mais bien une volonté et une idée directrice qui ont permis à ces synthèses d'exister. Je pourrais faire la même remarque à propos d'ouvrages plus anciens, comme par exemple ceux de Michel Augé-Laribé, d'André-J. Bourde, de Henri Sée, etc. Je voudrais surtout rappeler qu'il existe d'ores et déjà un nombre non négligeable de synthèses qui portent soit

3. Cette recension ne porte que sur le volume 3, sous la direction d'Edward Miller, qui couvre la période 1348-1500. Mais l'examen des autres volumes déjà parus ne m'a pas convaincu de modifier mon jugement.

sur une tranche chronologique bien précise, soit sur le dépouillement d'une certaine catégorie de source, soit sur un thème particulier. Je citerai le *Tableau de l'agriculture française au milieu du 19^e siècle*, de Michel Demonet (1990, dépouillement de l'enquête statistique de 1852), *Agriculture in France on the Eve of the Railway Age*, de Hugues Clout (1980, dépouillement de l'enquête de 1840-1842), et la série d'ouvrages d'Octave Festy sur l'agriculture pendant la Révolution française (années 1940 et 1950, dépouillement des enquêtes de 1790 à 1814). Sur un thème plus précis, le travail de Jean Pautard sur *Les disparités régionales dans la croissance de l'agriculture française* (1965) est un modèle du genre, malgré ses 180 pages seulement.

Et comme il n'y a pas de raison de laisser l'histoire des techniques à l'écart, voici quelques titres qui montrent que dans ce domaine, les chercheurs ne sont pas non plus restés inactifs : « Les anciens procédés de battage et de dépiquage en France » (1937) et « La maison vigneronne en France » (1955) de Charles Parain ; *Géographie et ethnologie de l'attelage au jour en France du XVII^e siècle à nos jours*, par Mariel Jean-Brunhes Delamarre (1969, édité à Prague !); le *Catalogue des collections agricoles - araires*, de Jean-René Trochet (1987), qui vient de publier *Aux origines de la France rurale*⁴, etc. Je terminerai en rappelant un travail exemplaire, qui mêle de la façon la plus heureuse histoire économique et histoire technique. Il s'agit de l'article de Jacques Mulliez, « Du blé, mal nécessaire. Réflexions sur les progrès de l'agriculture de 1750 à 1850 » (1979)⁵.

Cette énumération appelle une dernière remarque, dont je ne dissimulerai pas le caractère polémique. Les auteurs de monographies régionales sont, si je puis dire, des Historiens (avec un grand H). C'est-à-dire qu'ils appartiennent à un milieu social bien individualisé et bien structuré, dans lequel ils trouvent des perspectives de carrière à la fois classiques et honorables (dans l'Université et au CNRS essentiellement). La monographie régionale, qui sous forme de thèse se prête admirablement à l'évaluation de son auteur par un jury, est évidemment le moyen par lequel le milieu des Historiens se reproduit. D'où l'importance exceptionnelle, pour ne pas dire le monopole, dont elle bénéficie dans ce milieu. La situation des auteurs de synthèses ou de travaux thématiques est toute différente. Parmi ceux que j'ai cités, il n'y a qu'un seul historien « pur », qui d'ailleurs n'a jamais fait carrière ailleurs que dans l'enseignement secondaire, Charles Parain. Les autres sont agronome, archéologue, économiste, ethnologue, géographe, juriste... Je ne crois pas que cette opposition soit due au hasard, et je puis assurer mes lecteurs que je n'avais pas choisi mes citations d'avance pour la mieux faire ressortir. De toute façon, j'accepterai volontiers de me rétracter si on me donne les preuves que je me trompe. Mais pour l'instant, ma conviction est faite. Des diverses façons qu'il y a de faire de l'histoire, les

4. Un compte rendu en est donné dans ce présent volume, *infra*, p. 247-249.

5. Les articles cités de Charles Parain ont été réédités, avec d'autres, dans *Outils, ethnies et développement historique* (1979).

Historiens, du fait de leur mode interne de fonctionnement social, n'en pratiquent qu'une. Ce n'était effectivement pas d'un manque de sérieux qu'il s'agissait, mais d'un manque de liberté dû aux contraintes d'un fonctionnement corporatif ; ce qui est malheureusement plus grave.

Malgré ce que je viens de dire, je ne souhaite nullement la disparition du récit littéraire ni celle de la monographie régionale en histoire ! L'un et l'autre sont irremplaçables et conserveront toujours une place de premier plan dans la production historique, quoi qu'il advienne. Ce qui par contre me paraît souhaitable et possible, c'est un rééquilibrage progressif. Il faut favoriser les recherches comparatives et thématiques, de façon à leur donner une chance de trouver peu à peu la place qui leur revient dans la cité historique.

Voilà pourquoi je crois opportun de reprendre aujourd'hui une idée ancienne que, faute d'un environnement favorable, j'ai laissé dormir jusqu'ici, celle d'un Atlas des agricultures précontemporaines de la France. Je l'avais présentée déjà à une table ronde sur la cartographie ethnologique en Europe organisée par Christian Bromberger, D. Dossetto et T. R. Schippers à Aix-en-Provence en 1982 (Sigaut, 1984). Les ethnologues, il vaut la peine de le noter en passant, ne sont guère plus enthousiastes que les historiens pour employer l'outil cartographique, et malgré les efforts de ses organisateurs, cette table ronde n'y a pas changé grand-chose. Je présente cette idée à nouveau ici, en espérant que la conjoncture d'une renaissance de l'histoire agraire, ou rurale, permettra de passer de l'idée au projet et, qui sait, du projet à quelques commencements de réalisation.

J'évoquerai successivement : (1) les principales conceptions qui me semblent devoir structurer un projet de ce genre pour qu'il ait les meilleures chances d'aboutir ; (2) quelques exemples de ce qui existe déjà et de ce qu'il est possible de faire à relativement bref délai ; et enfin (3) ce que pourrait être le plan d'un tel Atlas.

LES PRINCIPALES CONCEPTIONS D'UN PROJET VIABLE

Après ce que j'ai dit plus haut, il est clair qu'il ne peut être question dans mon esprit d'un de ces atlas monumentaux, pour lesquels il faut des étagères spéciales, et qui obligent bibliothécaires et lecteurs à manipuler chaque fois quatre ou cinq kilogrammes pour consulter une ou deux cartes. Encore une fois, ce point ne relève pas de la haute théorie, mais il est essentiel. Le choix d'une présentation légère et commode n'est pas une question de détail, c'est ce qui conditionne tout le reste. Si on ne commence pas par s'attaquer à ce problème, il est inutile de continuer, car on n'aboutira à rien. Sans préjuger de la ou des solutions qui seront éventuellement adoptées, je crois qu'on peut d'ores et déjà poser deux conditions préalables : un format maniable et usuel (A4 au maximum), et, pour chaque « chapitre » produit indépendamment, une épaisseur qui se situe entre, disons, une vingtaine et une cinquantaine de pages.

Ces conditions ont une conséquence déterminante. Il ne pourra s'agir de publier un atlas, c'est-à-dire un gros livre, mais une série de fascicules représentant chacun un chapitre de l'ensemble, chaque chapitre traitant d'un thème bien défini à l'aide d'une carte ou d'une courte série de cartes accompagnées d'un commentaire et de l'appareil de notes et de références nécessaire.

On verra plus loin en quoi peuvent consister ces thèmes et comment ils s'articulent les uns avec les autres. Une seconde conséquence de ce choix est que chaque thème devra être confié à un responsable unique. Celui-ci s'entourera d'autant de collaborations qu'il le jugera utile, et il est même probable que le travail sera collectif dans la plupart des cas. Mais aussi essentielles que soient ces collaborations (qu'il faudra bien sûr explicitement citer), il faut qu'une personne, à la rigueur deux ou trois, prenne la responsabilité scientifique de chaque thème, c'est-à-dire de chaque fascicule. Cette condition est indispensable, à la fois pour garantir la qualité scientifique du travail, et pour assurer à chaque auteur le bénéfice de son propre travail en termes de perspectives de carrière. Ce dernier point n'a rien de secondaire. J'ai eu l'occasion d'apprendre que les auteurs de l'*Atlas des cultures vivrières* n'avaient retiré aucun bénéfice de leur travail en termes de carrière, et que c'était là une des raisons pour lesquelles le projet d'*Atlas des animaux domestiques*, qui devait suivre, n'a jamais vu le jour.

Voici, en définitive, comment je vois les choses :

- Chaque thème devant faire l'objet d'un fascicule (une ou quelques cartes accompagnées d'un commentaire d'une vingtaine à une centaine de pages) est pris en charge par un responsable.
- Ce dernier élabore un document provisoire en compilant la documentation connue de lui, sans hésiter à compléter par des hypothèses vraisemblables les défauts et les lacunes de cette documentation.
- Le document provisoire est multigraphié et diffusé aussi largement que possible auprès de tous ceux dont on pense qu'ils ont quelque connaissance du thème en question ; il s'agit bien sûr de recueillir compléments et corrections.
- Sur la base des réponses reçues, plus éventuellement de quelques suppléments d'enquête, le responsable élabore le document « définitif », qu'il signe en mentionnant toutes les collaborations qu'il aura obtenues.

Cette procédure exige évidemment que soient créés :

- Un secrétariat permanent pour la coordination du travail et la diffusion des documents.
- Un comité scientifique, réunissant tous les responsables d'un ou de plusieurs thèmes autour des personnalités qui accepteraient de s'investir dans la conduite générale du projet ; ce comité aurait pour tâche de définir les thèmes, de rechercher et de désigner les responsables, etc.

Une des premières tâches de ce comité sera naturellement de recenser les documents cartographiques qui existent déjà, pour pouvoir les incorporer à de nouvelles études, et le cas échéant les rééditer.

Trois autres questions méritent qu'on y réfléchisse : puisqu'il s'agit de cartes, la question de l'échelle, et celles des limites dans l'espace et dans le temps d'un projet de ce genre.

D'une certaine façon, ce sera le format choisi pour la publication qui imposera l'échelle des documents définitifs, de l'ordre de 1 : 5 000 000 pour un format A4 (21 x 29,7 cm), et la moitié ou moins pour un format de poche. Mais ces échelles sont évidemment trop petites pour le travail lui-même. Pour pouvoir reporter commodément sur une carte des données nombreuses, d'origines diverses, certaines hypothétiques, etc., il semble nécessaire de ne pas travailler à une échelle inférieure à 1 : 1 000 000 environ. À titre d'exemple, la carte administrative de la France au 1 : 1 400 000, publiée par l'IGN, permet de travailler facilement au niveau du canton, unité qui y occupe une surface de l'ordre de 1 à 2 cm² en moyenne. Elle permet même de distinguer les communes, dont la surface est de l'ordre de 5 mm², c'est-à-dire nettement plus grande qu'un simple point.

Bien entendu, le choix d'une échelle de travail voisine du millionième pour les cartes de travail ordinaires n'exclut nullement le recours à des échelles plus grandes dans des cas particuliers : zones-limites, banlieues des grandes villes, certains vignobles et terroirs côtiers, etc.

Les limites du projet dans l'espace seront celles de la France actuelle, mais sans respect exagéré, surtout au Nord-Est et vers la Suisse. Il ne s'agit pas de réannexer culturellement des régions qui l'ont parfois été politiquement, mais de tenir compte de trois faits. Le premier est la faible pertinence notoire de certaines frontières : la frontière actuelle Dunquerque-Wissembourg, par exemple, est sans doute moins importante que la fameuse ligne Saint-Malo-Genève pour un projet comme celui-ci. Le deuxième est qu'il serait inconcevable de ne pas tirer parti, soit de la documentation française concernant des territoires aujourd'hui étrangers (sur les départements du Premier Empire, par exemple), soit de la documentation étrangère sur des territoires aujourd'hui français (l'Alsace-Lorraine de 1871 à 1918). Le troisième est qu'il s'agit de la meilleure manière de préparer une collaboration européenne, dans la perspective d'un élargissement du projet.

Quant aux limites dans le temps, elles seront imposées par les sources. Il faudra, comme le suggérait Marc Bloch, commencer par les époques les mieux connues, pour ensuite aller progressivement vers les époques qui le sont moins. Cela signifiera, le plus souvent, commencer par le premier XIX^e siècle, pour lequel on dispose de sources exceptionnelles par leur richesse ethnographique, si je puis dire. Une richesse qui diminue rapidement lorsqu'on remonte dans le temps, mais aussi lorsqu'on se rapproche de notre époque. À partir des années 1850-1870, comme j'ai déjà eu l'occasion de le faire remarquer, les statistiques deviennent de simples dénombrements et la littérature agronomique devient de plus en plus « scientifique », c'est-à-dire prescriptive : les pratiques effectives des agriculteurs intéressent de moins en moins les agronomes, qui cessent de les

décrire avec précision. Il faut attendre le développement des sciences humaines (géographie, folklore, dialectologie...) pour qu'elles recommencent à l'être, assez partiellement d'ailleurs.

Bien entendu, l'histoire des sources n'est pas la même dans tous les domaines qui intéressent l'histoire de l'agriculture, et ce ne sera donc pas toujours du premier XIX^e siècle qu'il faudra partir. Cela est évident pour tout ce qui est du ressort de l'archéologie. Un autre exemple, d'ailleurs proche de l'archéologie, est celui des paysages. La première image complète dont nous disposons pour l'ensemble du territoire français est la couverture photographique aérienne de 1947. Cela ne minimise nullement la valeur des documents antérieurs (cartes, documents cadastraux, terriers, etc.). Cela signifie seulement que c'est au milieu du XX^e siècle que la situation est la mieux connue, et que c'est en référant les documents plus anciens à cette situation qu'on en tirera le meilleur parti.

QUELQUES EXEMPLES

Il y a des sujets qui appellent d'eux-mêmes un traitement cartographique et qui ont donné lieu à publication dans ce domaine depuis longtemps. Chacun pense, bien sûr, à des exemples comme l'espèce des animaux de trait, bœufs ou chevaux (René Musset, 1917, le Père de Dainville, 1952, Mariel Jean-Brunhes Delamarre, 1969), le modèle des véhicules, à deux ou quatre roues (Pierre Deffontaines, 1932), le matériau des toits, tuiles plates, ardoises, lauzes, chaume, tuiles rondes, etc. (Jean Brunhes, Pierre Deffontaines et Mariel Jean-Brunhes Delamarre, 1956, Nicole Vallery-Radot, 1977), les instruments de labour (André-Georges Haudricourt et Mariel Jean-Brunhes Delamarre, 1955, Jean-René Trochet, 1987), les techniques de battage (Charles Parain, 1938, rééd. 1979), celles de l'attelage au joug (Mariel Jean-Brunhes Delamarre, 1969), les paysages agraires (Pierre Brunet et Marie-Claude Dionnet, 1969), etc. Cette liste n'est évidemment pas exhaustive. Il y a là un capital déjà important, qui manque seulement de visibilité parce qu'il est terriblement dispersé⁶.

À l'opposé, on ne pense guère à la cartographie des sources elles-mêmes. Or cela serait souvent très utile. Les recueils d'*Usages Locaux* publiés de 1845 à la fin du XIX^e siècle constituent une source tout à fait remarquable,

6. J'aurais dû mentionner encore l'article d'Emmanuel LE ROY LADURIE et d'André ZYSBERG sur les hagiotoponymes (1983), les synthèses sur le châtaignier d'Ariane BRUNETON-GVERNATORI (1984) et de Jean-Robert PITTE (1986). Ce dernier est l'auteur de deux volumes sur l'*Histoire du paysage français* (1983, récemment rééd.) et d'une « Carte des fromages traditionnels de France » publiée dans Pierre BRUNET (dir.), *Histoire et géographie des fromages* (1987). Il existe également un travail inédit de Jean-Paul BOURDON sur la *Géographie linguistique de la herse en France* (1987), etc. Tout cela est pour dire que les synthèses à caractère cartographique sont sans doute d'ores et déjà plus nombreuses qu'on ne l'imagine. La « Carte des paysages agraires » de Pierre BRUNET et Marie-Claude DIONNET a été établie à partir de la couverture aérienne des années 1947-1950. Que cet admirable travail soit resté confidentiel est tout à fait significatif.

non seulement sur les modalités du régime foncier, sur le statut des salariés et sur les autres aspects juridiques, mais aussi sur bon nombre de techniques correspondant, soit à la jouissance « en bon père de famille », soit aux bonnes règles de la répartition des travaux et des fruits entre fermiers entrants et sortants (assolements, fertilisation, façons culturales, entretien des clôtures, irrigation et drainage, chemins, pâturages, etc.). Un inventaire de ces recueils a été publié au début de ce siècle (Stein, 1907). Le mettre sur carte permettrait de montrer quelles sont les régions couvertes et celles qui ne le sont pas, voire quelles sont celles pour lesquelles tel ou tel sujet, l'entretien des haies vives par exemple, est ou n'est pas traité. On aurait ainsi une idée précise, au niveau du canton et même parfois de la commune, de ce que la source donne et de ce qu'elle ne donne pas, et par conséquent des régions pour lesquelles la recherche d'autres sources est nécessaire. Il est clair qu'un travail de ce genre, qui ne me semble pas dépasser ce qu'on peut demander à un étudiant en maîtrise, serait également envisageable avec profit pour les nombreuses enquêtes agricoles réalisées par les sociétés d'agriculture et l'administration entre les années 1760 et 1830.

Il n'y a quelquefois pas très loin d'un inventaire des sources à un premier dépouillement de leur contenu. Tous les historiens économistes connaissent *Le prix du froment en France au temps de la monnaie stable (1726-1913)*, par Ernest Labrousse, Ruggiero Romano et François-Georges Dreyfus (1970). C'est l'exploitation d'un ensemble exceptionnellement cohérent de mercuriales et de statistiques dans une perspective chronologique. Mais pourquoi n'a-t-on jamais songé, à ma connaissance du moins, à une exploitation géographique ? Le prix des grains ne renvoie pas seulement à des facteurs conjoncturels qui le font varier d'une année à l'autre, il renvoie aussi à des différences, sans doute assez stables à court et moyen terme, entre régions. Pourquoi quelques cartes du prix des grains en France, à des points convenablement choisis dans le temps, seraient-elles moins intéressantes et moins significatives qu'une courbe ininterrompue des « prix moyens nationaux mensuels de l'hectolitre de froment de 1801 à 1912 » ? Or pour le premier XIX^e siècle au moins et à titre d'essai, l'exercice ne semble pas particulièrement difficile. C'est l'époque de l'*échelle mobile* d'après laquelle se règlent les mouvements des grains aux frontières, et l'administration recueille donc soigneusement les prix des grains sur un échantillon représentatif de marchés couvrant l'ensemble du territoire. Une revue comme les *Annales de l'Agriculture Française* publie assez régulièrement les tableaux de données qui en résultent. Il est probable que dans un premier temps, ces données suffiraient à la réalisation de quelques cartes schématiques, qui permettraient de voir si l'exercice vaut la peine d'être poursuivi.

Qu'on me permette maintenant de faire quelques remarques à propos des deux études que j'ai effectuées moi-même il y aura bientôt vingt ans : une carte de la pratique de l'écobuage en France au XIX^e siècle, extrêmement sommaire il est vrai, publiée dans *L'agriculture et le feu* (1975, p. 205), et la carte des assolements publiée dans les *Annales ESC* (1976, 3, p. 632). L'une et l'autre ne sont que des esquisses, mais qui peuvent préfigurer le

genre de document provisoire que j'ai mentionné plus haut comme base d'enquête collective. Avec le recul du temps, je ne crois pas que cette problématique soit à remettre en cause, sauf sur un point précis : je n'avais pas distingué, dans la carte des assolements, le « véritable » triennal (jachère/céréale d'hiver/céréale de printemps) et un « pseudo-triennal » bien attesté dans la Bretagne du XIX^e siècle, mais qui semble avoir eu une extension médiévale plus large, notamment dans le Midi ; ce pseudo-triennal faisait succéder à la jachère, d'abord un blé ou un seigle d'hiver, ensuite une avoine d'hiver. Cette succession de deux céréales d'hiver, semées donc à la même saison, implique évidemment une répartition des travaux dans l'année qui n'a rien de commun avec celle qui caractérise le triennal « vrai ».

Mais ce que je voudrais dire surtout, c'est que ces deux esquisses de cartes en appellent d'autres. On écobuait les landes, c'est-à-dire des terres souvent communales, couvertes d'ajoncs, de genêts, de fougères, de bruyères, etc., et désignées localement par un nom souvent en rapport avec cette végétation. On écobuait aussi ce que, reprenant un terme poitevin, j'ai appelé des *pâtis*, c'est-à-dire des terres labourables laissées en herbe, en ajoncs ou en genêts quelques années après une dernière récolte de céréales. Il y a là matière à toute une série de cartes qui, en quelque sorte, feraient le lien entre la répartition de l'écobuage, celle des assolements, et celle du statut et de la désignation des différentes parties du terroir. Par ailleurs, la question de l'écobuage, comme celle des assolements, renvoie à celle de la fertilisation, des transports, etc. Autrement dit, il n'y aura pas de cartes isolées. Si les thèmes sont judicieusement choisis, chaque carte renverra à d'autres qui devront la compléter. Malgré la méthode de réalisation proposée, – un thème, une carte, un auteur –, il y aura nécessairement une articulation entre les documents produits. C'est un point sur lequel je reviendrai brièvement à la fin de cet article.

Les trois derniers exemples que je voudrais commenter portent sur des points qu'on peut considérer comme des détails, mais dont l'approche cartographique m'a convaincu qu'ils ont plus d'importance qu'il n'y paraît. Ce sont :

1. - L'opposition village/hameau.
2. - La statistique des ânes en l'an III.
3. - Le vocabulaire de la jachère.

Tous ceux qui ont travaillé en dehors du Bassin parisien ont eu l'occasion de remarquer que le mot *village* n'y a pas le sens consacré par les dictionnaires. Partons, pour être aussi clair que possible, de la nomenclature de l'INSEE. Dans les communes rurales, il y a un *chef-lieu* et des *écarts*. C'est le chef-lieu qui, dans l'usage parisien et dans celui des dictionnaires, est appelé *village*, les écarts étant des *hameaux*. Or de la Bretagne aux Pyrénées et aux Alpes, il en va tout autrement. Le chef-lieu est appelé *bourg* et les écarts *villages*. Cette différence signifie-t-elle quelque chose ?

Deux rencontres de hasard m'ont mis sur la voie d'une hypothèse. La première fut une conversation à Prague, en décembre 1976, avec l'historien

aujourd'hui décédé Vratislav Smelhaus. Parmi tous les sujets que nous avons évoqués, je me rappelle qu'il y avait le sens de *villa* en latin médiéval. Smelhaus insistait sur le fait que ce terme désignait, non pas un ensemble d'habitations groupées, mais une unité économique, un ensemble solidaire d'exploitations. La seconde rencontre, un peu moins d'un an plus tard, fut celle de l'article de Pierre Flatrès sur « Les structures rurales de la frange atlantique de l'Europe », publié en 1959. Dans cet article, Flatrès établissait que les « villages » atlantiques (les guillemets sont de lui) sont petits, composés d'un petit nombre de feux, vingt à trente au maximum, souvent même un seul, et surtout qu'il n'y a pas de limite nette entre « villages » d'un ou de plusieurs feux. Situation diamétralement contraire à celle des Bassins parisien et londonien, où les villages sont ordinairement beaucoup plus gros et s'opposent de façon tranchée aux fermes et aux habitations isolées.

Il y a donc plus qu'une simple opposition linguistique entre les systèmes *village/hameaux* et *bourg/villages*. Surtout si nous ajoutons au tableau le fait que dans l'Ouest (mais pas seulement), les paroisses sont grandes et comprennent de nombreux villages, alors que dans le Bassin parisien les paroisses sont plus petites et comprennent ordinairement un seul village. L'hypothèse qui se dessine est alors la suivante.

Partout en France, le terme *village*, dans l'acception qu'il a localement, désigne quelque chose qui est à la fois un groupe d'habitations et une unité économique constituée par une ou plusieurs exploitations agricoles solidaires, cette solidarité se marquant dans l'espace par l'existence d'un finage aux limites identifiables et souvent par celle de terres possédées en commun (communaux, sectionnaux). Dans le Bassin parisien et quelques autres régions, les villages étaient assez peuplés et assez étendus pour que chacun d'eux pût être le siège d'une paroisse (à la Révolution, d'une commune). Hors du village, il n'y avait place que pour de rares habitations isolées (c'est le sens étymologique de *hameau*), le développement des grandes fermes étant un phénomène plus tardif. Dans le reste de la France, par contre, les villages étaient trop petits pour devenir des paroisses, il fallut donc les regrouper. L'un d'eux, pas plus important que les autres, devint le *bourg*, c'est-à-dire le siège de la paroisse. Aujourd'hui encore, beaucoup de bourgs ne se distinguent des villages environnants que par la présence de l'église, de la mairie, parfois de l'école et d'un ou deux commerces.

Les questions qui se posent sont nombreuses. À quand remonte la différenciation entre les deux systèmes ? Est-elle corrélée avec d'autres différences dans d'autres domaines, nature et occupation des sols, techniques agricoles, moyens de transport, densité du peuplement, et puisqu'il est question de paroisses, hagiotoponymes⁷ ? C'est une discussion dans laquelle je ne peux pas entrer ici, et qui serait d'ailleurs largement prématurée. La seule chose que je crois devoir ajouter, c'est qu'il faut commencer par le commencement,

7. Cf. note 4.

qui est de s'assurer de la réalité des deux systèmes et de leurs limites respectives : une tâche qui ressortit à la cartographie.

La statistique des ânes va nous emmener dans une direction différente. Mon point de départ a été l'enquête sur les animaux ruraux de l'an III, dépouillée dans les années 1940 par Octave Festy⁸. Cette enquête a donné des chiffres utilisables pour à peu près 60 % du territoire, ce qui n'est pas si mal, mais exigerait évidemment de chercher des sources complémentaires pour les 40 % restants. Ce qui a retenu mon attention, c'est que certains effectifs sont nuls ou étonnamment faibles. Il n'y a par exemple pratiquement pas de vaches dans le Midi méditerranéen (Bouches-du-Rhône, Gard, Var, Vaucluse). Les quelques animaux recensés se trouvent dans les villes où, nous explique l'agent national d'Aix, « si l'on y voit quelques vaches, c'est pour donner du lait aux malades ». Information précieuse pour une géographie de la non-consommation du lait, sujet abordé depuis longtemps par l'ethnologie exotique mais qui, on le voit, touche aussi nos régions.

Autre catégorie dont l'effectif est parfois très faible, celle des bœufs. Leur nombre est à peu près négligeable dans la plupart des districts de la région parisienne. L'explication ici est sans surprise : la domination exclusive de la céréaliculture et du cheval de trait ne laisse place qu'à quelques animaux en sursis d'abattage pour une consommation locale elle-même insignifiante.

L'absence d'ânes, par contre, n'a pas d'explication aussi évidente. La carte que j'ai pu établir d'après les données de Festy fait apparaître deux grandes régions sans ânes (carte 1) : l'Ouest armoricain (basse Normandie, Bretagne) et le Nord-Est (Lorraine, Franche-Comté, à l'exception de l'Alsace centrale). Il se pourrait que dans le Nord-Est, l'absence d'ânes soit due à des raisons climatiques. L'âne est originaire des régions subtropicales, et on peut penser qu'il ne supporte pas assez bien les hivers lorrains ou comtois pour qu'il vaille la peine de l'y entretenir. L'exception de l'Alsace s'expliquerait toutefois par l'importance du vignoble. Mais à supposer qu'elle vaille pour le Nord-Est, ce qui n'est rien moins que sûr, l'explication climatique ne vaut certainement pas pour l'Ouest. Là au contraire, il semble bien que ce soit l'importance du cheval de bât qui soit en cause. À de rares exceptions près, l'Ouest est resté jusqu'au XIX^e siècle dépourvu de chemins carrossables. Pour le XVII^e siècle, tous les lecteurs de Madame de Sévigné le savent. Et voici en quels termes l'agronome Jules Rieffel décrit la situation qu'il a connue à Grand-Jouan (à mi-chemin entre Rennes et Nantes) au début de sa carrière :

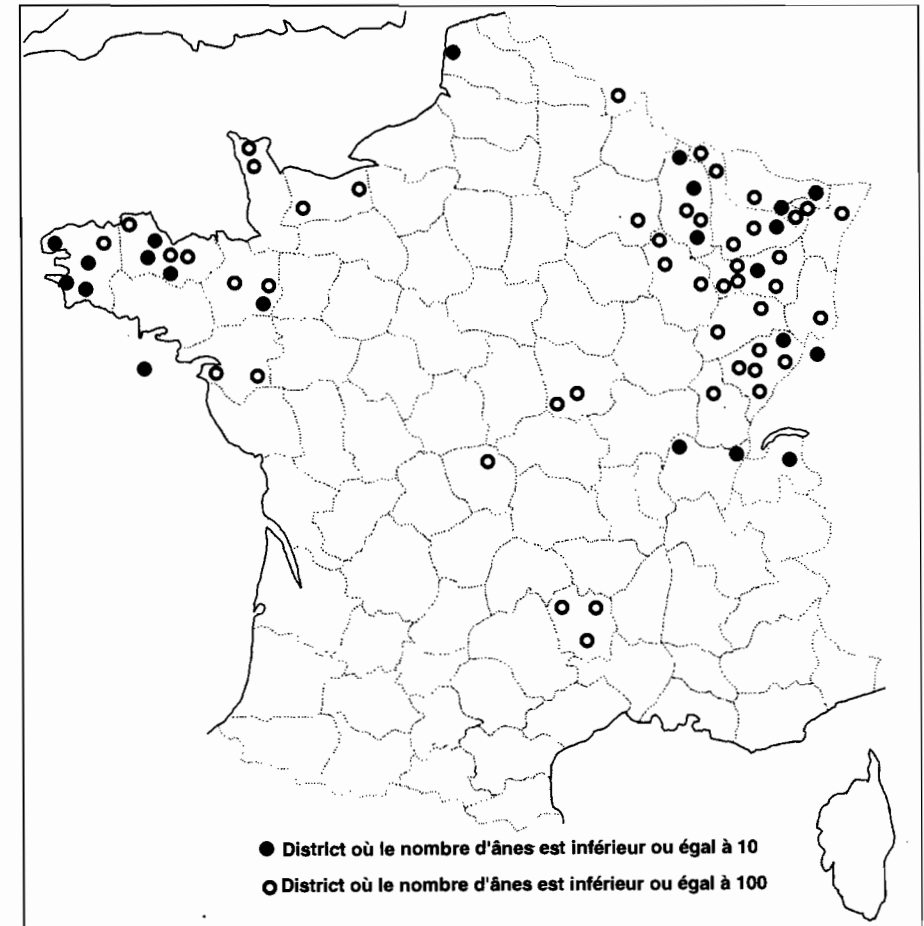
« Toutes les routes macadamisées du canton de Nozay datent de 1830. Auparavant, il n'existait que des chemins de terre impraticables pendant une grande partie de l'année. La grande route de Nantes à Rennes, qui traverse la ville de Nozay, ne faisait pas exception : elle n'a été mise en état de viabilité que de 1832 à 1838. Alors aussi, tout le monde allait à cheval, hommes, femmes, enfants, absolument comme du temps de la bonne duchesse Anne. »

8. On trouvera davantage de détails dans SIGAUT, 1984.

Carte 1.

Les régions sans ânes à la fin du XVIII^e siècle

(Source : enquête sur les animaux ruraux de l'an III, d'après FESTY, 1947)



R. NEVEU (C.N.R.S. U.R.A. 1022 RENNES)

Mais pourquoi des chevaux et pas des ânes ? Parce que la Bretagne, pays d'élevage, en avait en abondance ? Sans doute, mais pas seulement. Il faut faire intervenir les différents systèmes d'élevage et le format des animaux qu'ils produisaient. Sur le second point notamment, nos connaissances sont malheureusement assez maigres. Il semble cependant que dans la France du

tournant des XVIII^e-XIX^e siècles, il soit nécessaire d'opérer une distinction nette entre deux formats d'animaux. De « forts » chevaux, comme ceux qu'on mettait à la charrue en Île-de-France, en haute Normandie, en Picardie et dans le Nord, et qui souvent, après quelques années de travail, étaient vendus pour servir aux transports sur route. Et des chevaux nettement plus petits – appelons-les des *bidets* –, animaux à tout faire mais pas ordinairement employés à la charrue. Comme le précise un texte de 1803 émanant du Conseil général de la Sarthe, on s'expose à de graves contre-sens si on confond chevaux et bidets :

« La pratique de labourer avec des chevaux seuls est au moins extrêmement rare ; mais elle est réellement usitée par plusieurs de nos misérables bordagers, qui, à défaut de moyens pour se procurer des bœufs, se contentent d'égratigner la terre avec deux chevaux de la plus chétive espèce. »

Le problème n'est pas résolu, mais il est un peu mieux circonscrit. Si, du point de vue zoologique, il n'y a évidemment qu'une espèce de chevaux en France, du point de vue technologique il y en a deux, caractérisées par des fonctions tout à fait différentes : des *chevaux* de trait, recherchés comme les bœufs pour leur puissance de traction, c'est-à-dire pour leur format et leur poids ; et des *bidets* à tout faire, recherchés comme les ânes pour leur aptitude à assurer au moindre coût les menus transports de l'exploitation. Il n'y avait certes pas de bidets qu'en Bretagne. Toute la moitié occidentale de la France en possédait. Simplement, c'est en Bretagne que l'absence d'ânes nous permet de les voir plus facilement⁹.

Cette absence elle-même reste à expliquer, mais je n'ai pas assez d'éléments pour tenter de le faire ici. Quant aux bidets, ils avaient probablement disparu à peu près partout à la fin du siècle dernier, sauf dans quelques cantons isolés où ils sont peut-être devenus ce que nous appelons aujourd'hui des poneys. Mais la ressemblance est trompeuse, parce que les poneys actuels, sélectionnés depuis longtemps comme animaux de loisir, n'ont plus grand-chose de commun, sauf la taille, avec les bidets d'autrefois¹⁰.

J'en viens à mon dernier exemple, celui de la *jachère*. Il y a plus de vingt ans que j'ai attiré l'attention sur le contre-sens qui fait de la jachère une simple période de repos du sol entre deux récoltes. Cette notion erronée, qui se répand avec l'expansion de la littérature agronomique dans le dernier tiers du XVIII^e siècle, ne se trouve pas dans le langage des paysans, sauf chez ceux d'entre eux qui l'ont emprunté à la langue savante. Dans les

9. Une carte du nombre d'ânes au km² d'après l'enquête de 1852 figure dans l'ouvrage de Michel Demonet. Avec l'avantage de l'exhaustivité, elle confirme que, soixante ans après l'enquête de l'an III, la situation n'avait guère changé, à ceci près que l'indice choisi (densité, et non effectif brut) tend probablement à gommer les différences entre régions voisines. Mais il est significatif que le seul commentaire qui accompagne cette carte est que « l'âne [...] reste très marginal » (p. 82). Du point de vue quantitatif qui est celui de l'auteur, cette conclusion est inattaquable. Simplement, elle ne nous apprend rien que nous ne sachions déjà, et on est un peu frustré de voir tant de laborieux calculs n'aboutir qu'à ce truisme.

10. D'après *Le Petit Robert* (1967), le mot *bidet* n'est attesté que depuis 1543, dans le sens de « âne » ; ce qui signifie que l'histoire du mot nous réserve peut-être d'intéressantes surprises.

dialectes, il n'y a pas d'ambiguïté. La jachère, les jachères plutôt, car le terme s'emploie ordinairement au pluriel, c'est l'ensemble des façons culturales de printemps et d'été qui préparent les semailles d'automne. Ce sont aussi les terres soumises à cette préparation, à partir du premier labour qui se situe entre avril et juin, jusqu'aux semailles. On laissera de côté ici la question des labours préliminaires, effectués dans l'hiver précédent, qui dans certaines régions commencent à compliquer ce schéma dès le XVIII^e siècle¹¹.

Les pays voisins du nôtre n'ont en général qu'un seul terme pour désigner cette notion : *brache* en Allemagne, *braak* aux Pays-Bas et en Flandre, *fallow* en Angleterre, *barbecho* en Espagne, *maggese* en Italie... En France, la situation a ceci de particulier que *jachère*, qui l'a aujourd'hui emporté dans ce qu'on peut appeler la langue technique courante, n'était employé que dans l'équivalent de sept départements, soit moins de 8 % du territoire actuel (carte 2). Le terme de très loin le plus employé était *guéret*, qui avec ses variantes occupe quelque 52 départements. Viennent ensuite *sombre* et *somar* avec une douzaine de départements, *versaine* avec sept, *estivade* avec trois ou quatre, etc. Le hasard a voulu qu'à quelque 30 km près, la ville de Paris se trouvât dans l'aire de *jachère* et non dans celle de *guéret*. Que se serait-il passé si l'inverse eût été vrai ? Les agronomes, géographes, historiens et autres économistes ruraux emploieraient-ils aujourd'hui *guéret* comme ils emploient *jachère* ? Parlerait-on des mises en *guéret* consécutives à la politique agricole européenne ? Et le terme *jachère* n'aurait-il conservé, comme *guéret*, que le charme désuet des mots anciens dont personne ne sait plus vraiment ce qu'ils voulaient dire ? Ce n'est pas pour refaire l'histoire avec des « si » que je pose ces questions, mais pour essayer de faire sentir à quel point le choix des mots peut peser sur notre compréhension des choses, et combien il est important de déjouer les pièges qu'ils nous tendent.

La carte que je propose ici n'est, comme les précédentes, qu'une esquisse. Certaines limites sont hypothétiques. De plus, elle ne fait apparaître à l'intérieur de chaque aire que quelques variantes parmi quantité d'autres. Sa situation chronologique n'est pas très précise : elle décrit en gros la situation contemporaine, mais sans tenir compte des changements d'usage qu'entraînent les importantes transformations techniques de l'époque. Telle qu'elle est, cependant, elle permet de saisir d'un coup d'œil l'ensemble des expressions différentes par lesquelles une même notion est désignée dans l'espace français.

11. Sur la jachère comme ensemble de labours de préparation du champ, cf. les articles suivants : SIGAUT, 1972, 1975a, 1976, 1977, 1988 et 1993b.

Légende de la carte 2

• Limites

Les limites en trait gras correspondent aux frontières des parlers français, avec respectivement le breton, le flamand, les parlers alémaniques, le catalan et le basque. Le terme désignant « jachère » en basque nous est inconnu.

Les limites en trait moyen correspondent aux principaux étymons. Les limites en trait fin correspondent, soit à une variante importante du même étymon (*sombre/somar*), soit à des étymons de moindre importance géographique.

Les limites particulièrement incertaines ont été représentées en traits discontinus.

Lorsqu'un terme est attesté dans une aire très petite en dehors de son aire principale (*somar* en Lorraine du Nord, *gaquire* en Cotentin, etc.), aucune limite n'a été indiquée.

• Principaux étymons

– latin *vervactum* : a donné d'innombrables formes dialectales présentes pratiquement partout à l'ouest d'une ligne Le Havre-Lyon ; la forme *guéret* est passée en français commun ; espagnol *barbecho* (s'est diffusé dans les parlers d'Amérique latine pour désigner le labour à l'araire), portugais *barbeito*.

– latin médiéval *gaskaria* (du gaulois **gansko* ?) : *jachère* dans la région parisienne, *gaquère*, *gatchère*, *guesquière*, etc., dans les parlers picards.

– gaulois **samo*, « été » (cf. allemand *Sommer*, anglais *summer*) : *sombre* en Bourgogne, *somar* en Franche-Comté, *semor* en Suisse.

Les autres termes sont dérivés, donc sans doute de formation plus récente que les précédents. Ainsi *braak* et *brache* dans les parlers germaniques (cf. allemand *brechen*, « rompre »), *versaine* dans le Nord-Est (de *verser*, « labourer »), *maggese* en Corse (de *maggio*, le mois de mai, cf. *maggiere*, « donner le premier labour »), *estivado* en haute Auvergne, et surtout *terre à soleil* dans l'Ain, *cultivage* et *gagnage* dans le Lyonnais, et *cotive* en Roussillon.

On remarquera que ce sont les mêmes thèmes qui reviennent dans toutes ces étymologies : les jachères sont des terres « rompues », « versées », c'est-à-dire labourées ou défrichées et, en tous cas, « cultivées », ces « cultures » leur étant données « en été », voire « en mai », etc. Aucune de ces étymologies n'évoque une quelconque idée de « repos » du sol.

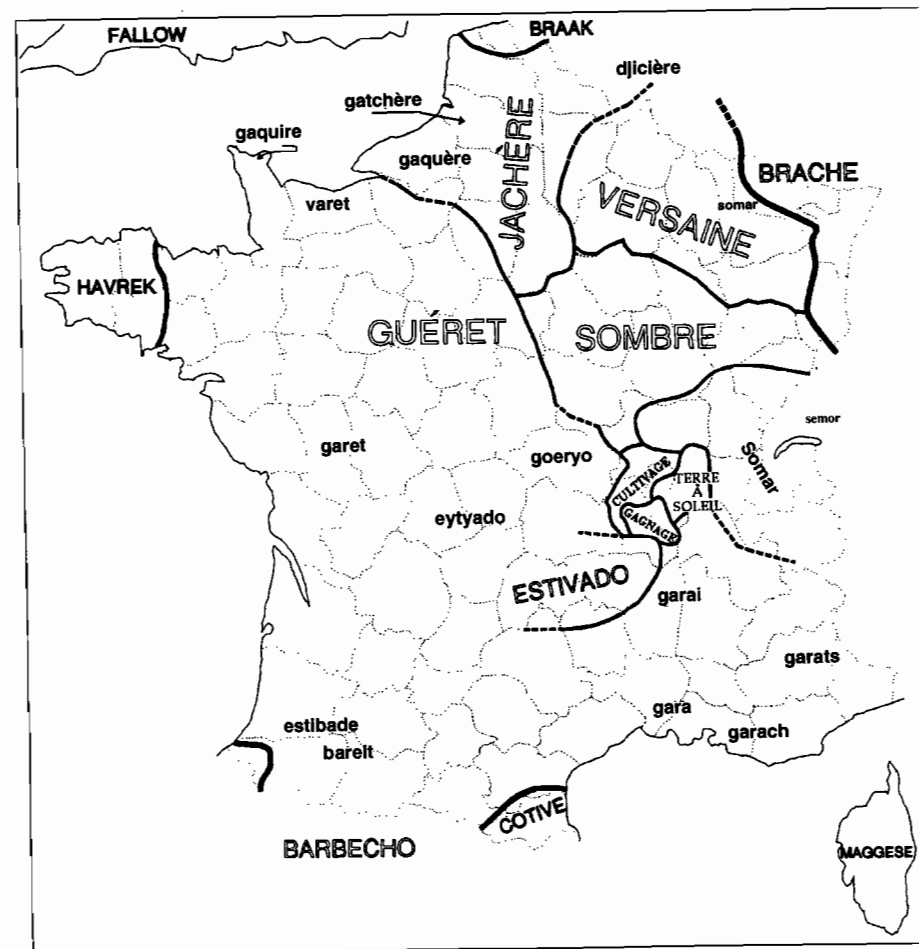
• Sens des mots, idiotismes

Le sens technique de tous les équivalents de *jachère* est resté clair jusqu'au milieu du XIX^e siècle au moins. Puis il a tendu à une certaine confusion par suite des changements techniques et de la pression du français commun. On a souvent éprouvé le besoin d'ajouter un qualificatif pour préciser le sens (*guéret franc* ou *guéret blanc* dans l'Ouest, par exemple). En Picardie, apparaît le terme de *poursuite*, on *chassait la jachère* dans le Vimeu, on *poussait une terre en jachère* dans le Ponthieu. De tels idiotismes sont fréquents : dans le Lyonnais, les terres mises en jachère étaient dites *menées de labour*, *menées de culture*, elles étaient *menées à soleil* dans l'Ain, etc. Ailleurs, le terme est employé presque exclusivement au pluriel (les *garettes* du Poitou...).

La situation est plus confuse encore lorsqu'on est à la limite de deux termes comme *jachère* et *guéret*, par exemple en région parisienne. Mais dans le nord du Cotentin, c'est depuis le XVI^e siècle au moins que les deux termes de *gaquire* et *varet* coexistent chez les mêmes locuteurs.

Carte 2.
Les dénominations de la jachère en France
1750-1850

(Sources : *Atlas linguistiques et ethnographiques de la France par régions*, CNRS éd. ; VON WARTBURG, Walter, *Französisch Etymologisches Wörterbuch* ; recueils d'*Usages locaux*, statistiques du Premier Empire, etc.).



Mais cette carte en appelle d'autres. Si nous retenons la première acception de *jachère*, celle d'un ensemble de labours, alors nous devons nous intéresser à ceux-ci. Chaque labour portait en effet un nom précis, sanctionné par l'usage du lieu, qu'on retrouve dans les baux, dans les recueils d'usages locaux, et *last but not least* dans les *Atlas linguistiques*. *Jachérer* ou *lever les jachères*, *biner*, *rebinner* ou *tiercer*, *labourer à blé* ou *labourer à demeure*, tel est le schéma qu'on peut dire classique, puisque c'est celui que nous donne Duhamel du Monceau. De son vivant, ce schéma était déjà mis à mal dans certaines régions par l'avancée du premier labour à l'hiver, voire à l'automne précédent ; la généralisation des labours de déchaumage le compliquera encore plus. Ailleurs, les systèmes de culture obligent à distinguer entre labours ordinaires et labours de défrichage d'un herbage (*rompre* à peu près partout, sauf en Normandie où le terme est *briser*). Il faut enfin tenir compte de la pratique, condamnée ou tolérée, qui consiste à *refroisser*, *recasser*, etc., les chaumes pour y ressemer quelque chose immédiatement, sans passer par le cycle normal de la jachère. Il faudra une série de cartes pour venir à bout de ces problèmes, mais rien n'indique qu'ils sont insolubles.

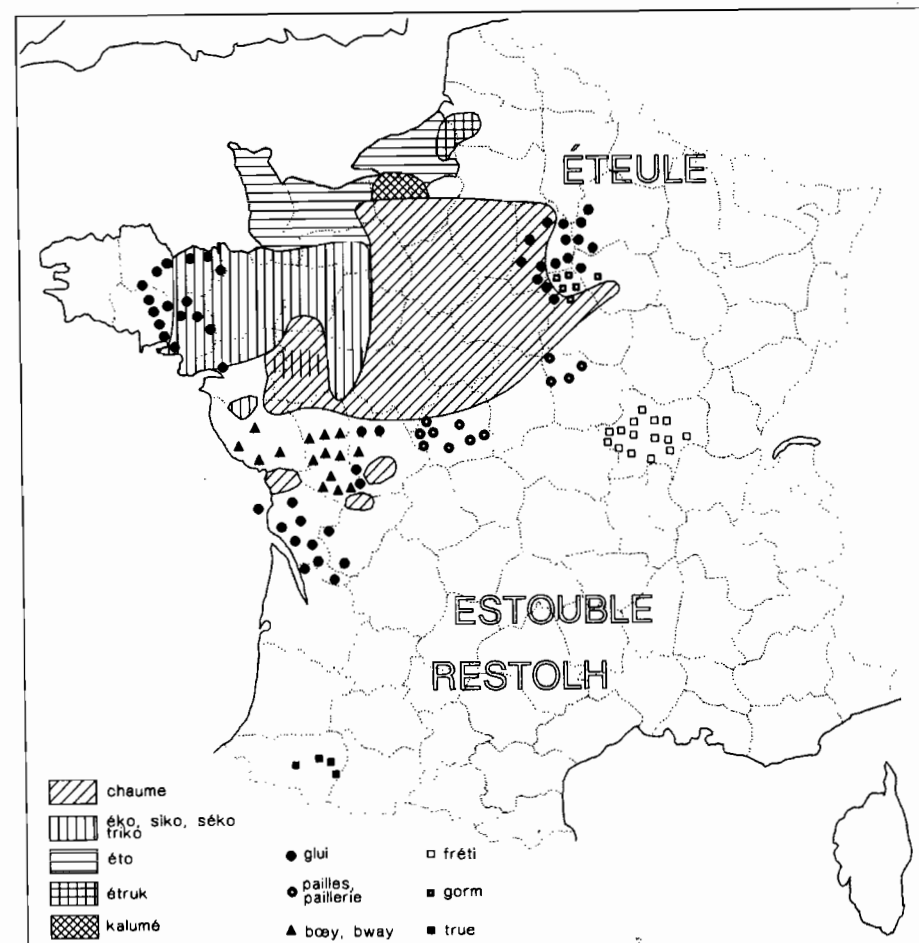
Dans sa seconde acception, celle de « terre labourée au printemps, etc. », la question est celle des divers états du champ qui, avec la jachère, forment l'ensemble du cycle culturel. Schématiquement toujours, ces états sont les suivants :

- *terre ensemencée*, du semis à la récolte ; c'est cette notion que désigne le latin *arva* ; en français, je n'ai trouvé qu'*avéties* dans le Nord et *conreu* dans les Pyrénées-Orientales qui lui correspondent¹² ;
- *terre en chaumes*, de la récolte au premier labour pour la culture suivante ; là encore, un hasard malheureux a voulu que *chaumes* ne soit employé dans ce sens que dans une dizaine de départements (carte 3) ; ailleurs, on emploie *éteule* (Nord et Est) ou *estouble*, *restouil* (moitié Sud, où *refroisser* se dit le plus souvent *restoubler*) ;
- *terre qu'on laisse se couvrir d'herbe* pour une ou quelques années après une ou quelques années en culture ; dans cette acception, le mot *pâtis* est poitevin, on trouve *herbage* dans le Sud de la Manche, etc. ; le recensement des autres termes reste à faire ; il est à noter qu'au contraire des notions précédentes, celle de *pâtis* n'existe pas sur tout le territoire : elle est normalement absente des principales régions céréalières où dominaient des rotations biennales et triennales strictes ; en revanche, *pâtis* a des équivalents exacts en anglais, *ley*, *lea*, et en allemand, *Dreesch*, *Eggart*, etc.

12. Le terme *emblavures* du français courant est assez proche du sens d'*arva*, *avéties*, etc. Je ne l'ai pas repris ici parce que je n'ai pas l'impression qu'il appartienne vraiment aux parlers des agriculteurs. Il se peut que ce soit une impression fautive, due au fait que le mot m'étant familier, je ne l'ai pas repéré dans la littérature que j'ai dépouillée. D'un autre côté, il devrait apparaître dans les dialectes avec toute la diversité phonétique que cela implique, ce qui ne semble pas être le cas. Le mot pourtant est attesté depuis le XIII^e siècle.

Carte 3.
Les dénominations du champ en chaumes en France
1900-1950*

(Source : *Atlas linguistiques et ethnographiques de la France par régions*, CNRS éd.)



R. NEVEU (C.N.R.S. U.R.A. 1022 RENNES)

* Carte inédite, établie en 1986 par Jean-Claude Bouvier, professeur à l'Université d'Aix-en-Provence, que nous tenons à remercier.

Résumons. Dans les systèmes de culture qui, jusqu'au milieu au moins du XIX^e siècle, recouvrent la quasi-totalité du territoire, il y a quatre états successifs du champ : la jachère, les avéties, les chaumes et, le cas échéant, le pâtis. Des subdivisions seront parfois nécessaires (il peut exister ici ou là des termes différents pour les chaumes de blé et les chaumes d'avoine, par exemple). Mais en première approximation, ces quatre termes sont nécessaires et suffisants pour décrire le cycle cultural complet des terres labourables. C'est dans cette perspective que la carte « Jachère » (carte 2) et la carte « Chaumes » de Jean-Claude Bouvier (carte 3) prennent tout leur sens. Elles sont les premières d'une série qui concerne les états successifs du champ, et elles renvoient à une rubrique plus générale qui est celle des assolements et de la structure du terroir.

Il en était de même des exemples précédents. La double opposition *village/hameaux* et *bourg/villages* renvoyait à l'organisation de l'espace habité et la statistique des ânes à la question si insuffisamment traitée des transports. Dans tous les cas, il s'agit de faits de structure, c'est-à-dire relativement stables sur de longues périodes. Cela n'implique nullement que la chronologie puisse être évacuée, car lorsqu'un changement structurel se produit en un point, il peut s'y accomplir très rapidement. Passer d'un assolement à un autre est un processus difficile qui demande plusieurs années, mais on imagine mal un agriculteur prolongeant cette période transitoire bien longtemps. De même, bœufs et chevaux de trait s'excluent mutuellement (je ne parle pas des bidets, qui interviennent le plus souvent dans les attelages mixtes) et dans la mesure où il a le choix, chaque agriculteur le fera d'autant plus rapidement qu'il n'a pas les moyens de se payer les deux à la fois. C'est la situation de choix qui est rare, parce que dans une région de chevaux personne ne veut travailler avec des bœufs, et que dans une région de bœufs on ne trouve ni les animaux ni les harnachements nécessaires, sauf à les faire venir de loin à grands frais. Dans ce cas, il n'y a de choix possible que si l'on se trouve à proximité d'une limite entre région à bœufs et région à chevaux. Ce qui signifie qu'au-delà du changement lui-même, le problème est celui du déplacement de ce changement. Le plus souvent (mais pas toujours) ce déplacement est lent, et c'est en ce sens qu'il faut comprendre la stabilité des faits de structure. Mais pour nous ici, cela signifie surtout que, pour en rendre compte, la cartographie a la même importance que la chronologie.

LE PLAN PROPOSÉ

Il ne s'agit donc pas, on l'a compris, de prendre des faits au hasard, parce qu'ils semblent se prêter à cartographie, et de les traiter isolément les uns des autres. Au contraire, s'ils sont bien choisis, les thèmes de travail formeront peu à peu un ensemble organisé. Peut-on proposer une esquisse globale pas trop irréaliste de cet ensemble ? C'est ce que j'ai essayé de faire avec le projet de plan qui figure en annexe. Projet sommaire, est-il besoin de le préciser, et qu'il ne faut surtout pas lire comme un programme qu'il

s'agirait de réaliser point par point, en suivant l'ordre des rubriques. Ce serait une absurdité. Un thème ne sera traité que s'il se présente un auteur disposé à le faire parce que ce thème lui paraît important à un certain moment de sa recherche. Ce dont il s'agit, c'est seulement de donner à cet auteur, peut-être quelques moyens, et surtout le supplément de sens et de motivation qui naît de la conscience de contribuer à une œuvre collective. L'ordre d'un plan n'a pour but que d'aider chacun à voir par anticipation comment le thème qu'il se propose de traiter peut s'articuler aux autres – sans préjudice du résultat qui sera effectivement atteint. En un mot, cet ordre est indicatif et révisable, il n'est ni impératif ni définitif. Je vais me borner en conséquence à donner le minimum d'éclaircissements nécessaires à la compréhension du plan lui-même.

Au premier niveau, il m'a paru utile de prévoir sept sections numérotées à un seul chiffre, qui sont les suivantes :

0. Les sources
1. Les facteurs de différenciation des régions
2. Les productions : nature, destination
3. La production : techniques, matériaux, cheptel, etc.
4. La production : quantité, coûts, rendements
5. L'organisation sociale de la production et du travail
6. Les systèmes agraires.

Avec l'exemple des recueils d'*Usages locaux*, on a déjà vu plus haut pourquoi une section « Sources » pouvait être utile. Il s'agit, pour chaque catégorie de sources, de voir quelles régions sont intéressées et quelles régions ne le sont pas. Ce travail serait particulièrement fructueux pour les ouvrages généraux (dictionnaires, encyclopédies, manuels, etc.) et pour les revues d'agriculture qui se multiplient à partir de la fin du XVIII^e siècle. Car cette littérature regorge d'articles parfois très courts, mais très précis, sur telle ou telle pratique observée dans telle ou telle région. Ainsi, les volumes XIII à XVI des *Annales de l'Agriculture Française* (1821) traitent, entre autres sujets,

- de la culture du trèfle dans le Poitou,
- des engrais verts dans le Pays de Caux,
- des « bêtes à grosses cornes » dans l'arrondissement de Quimper,
- des cultures de l'arrondissement de Vouziers,
- de l'agriculture de Belle-Île-en-Mer,
- de l'agriculture de la région entre Abbeville et Maubeuge,
- des irrigations dans le Pays de Gex,
- de l'agriculture de la région de Billom (Puy-de-Dôme),
- de l'emploi des limons de la Durance comme engrais,
- des irrigations dans le territoire d'Arles,
- de l'amélioration des landes dans la région de Paimbœuf,
- des irrigations de la Haute-Vienne,
- du système de culture d'un domaine de la région de Lorgues (Var),
- des irrigations dans le Vaucluse,
- de l'économie rurale du canton de Saint-Sever,

- de l'élevage des chevaux dans les Côtes-du-Nord,
- de l'extraction et de l'emploi du plâtre comme engrais dans le Bas-Rhin,
- de l'agriculture de la région de Lunéville...

Pris un par un, tous ces articles n'ont évidemment pas le même intérêt. Ensemble, ils représentent un gisement d'informations extraordinairement riche, mais qui reste peu utilisé, parce que les chercheurs qui travaillent sur une région ne peuvent pas dépouiller cette innombrable littérature nationale, et parce que ceux qui travaillent sur la littérature nationale ne peuvent pas prendre en compte cette poussière de détails locaux. C'est avec ce problème en vue que j'ai cru nécessaire de prévoir une section « Sources » dans ce projet d'Atlas (cf. *infra*, p. 156-159).

Pour les autres sections, plutôt que de reprendre une énumération forcément fastidieuse, je crois préférable d'y situer certains des exemples que j'ai évoqués plus haut.

Le thème « *village/hameaux...* » aurait sa place dans la section 1, « Les facteurs de différenciation des régions », sous les rubriques 12, « Terroir, habitat, communications », et 122, « Dimensions du finage... ». J'ai regroupé dans cette section les facteurs de l'environnement naturel et humain qui définissent le cadre d'activité des agriculteurs. Tout ce qui concerne les animaux de travail (ânes, bœufs et chevaux, etc.) viendrait dans la section 3, « La production », sous les rubriques 31, « Transports », 312, « Le portage animal », et 314, « Les animaux d'attelage ». Les cartes « Jachère » et « Chaumes » viendraient en 331, « États successifs du champ ». Sur les techniques de battage, la carte de Charles Parain viendrait en 335, mais avec deux renvois, l'un aux « Bâtiments techniques » (127) pour l'opposition battage en grange/battage en plein air, l'autre à la rubrique 313 pour l'espèce des animaux utilisés au dépiquage. De tels renvois peuvent apparaître comme un défaut de conception du plan d'ensemble. En réalité, ils sont inévitables. Bien que sommaire, le plan que je propose est le résultat d'assez longues réflexions, et s'il est certainement perfectible, je suis cependant à peu près sûr qu'il est impossible d'en élaborer un autre qui élimine la nécessité de tout renvoi. Il vaut mieux s'accommoder de cette nécessité que de viser une cohérence parfaite qui ne peut être qu'illusoire.

La géographie du prix des grains ressortirait à la section 4, celle des régimes fonciers et des coutumes successorales à la section 5, la carte des assolements enfin à la section 6, sections que, faute de temps et de place, je n'ai pas développées. Car encore une fois, si un plan d'ensemble me paraît nécessaire pour une entreprise de ce genre, il présente aussi un risque sérieux. Celui de susciter des discussions à n'en plus finir sur des points de détail qui s'avéreront peut-être sans intérêt à l'expérience. Il faut un plan indicatif pour ne pas partir à l'aventure, mais il ne faut pas s'épuiser en vains efforts pour tout prévoir à l'avance.

Un mot pour finir sur la question des « productions », qui intéresse principalement, mais pas seulement, la section 2. Jusqu'au début du siècle qui s'achève, tous les agriculteurs étaient soumis à deux impératifs aussi puissants l'un que l'autre, subsister et vendre. Les grains, « mal nécessaire »

pour reprendre la formule de Jacques Mulliez, c'était partout pour subsister, et dans certaines régions aussi pour vendre (pas les mêmes grains, souvent). Ailleurs, on vendait des vins, des fromages, des bestiaux, des toiles, des objets industriels de toute sorte, des produits du piégeage ou de la cueillette, depuis les alouettes ou les grives qui étaient un des luxes des tables riches jusqu'aux sangsues médicinales des marais de la Gironde. Mais il fallait avoir quelque chose à vendre. Sinon, c'étaient les hommes eux-mêmes qui s'exportaient – maçons limousins, porteurs d'eau et de bois auvergnats, ramoneurs savoyards, moissonneurs de Bretagne, de Flandre, des Alpes, etc. L'économie dite d'autosubsistance est un mythe. On n'a jamais trouvé de groupe humain vivant en autarcie complète, que ce soit au fin fond de l'Amazonie ou dans les vallées les plus reculées de la Nouvelle-Guinée. Je sais que cette critique ne détruira pas le mythe, mais là n'est pas non plus mon propos. Si j'insiste sur ce point, c'est parce que je le crois essentiel pour un projet comme celui-ci. Ce sont les productions qui sont la finalité des activités agricoles, c'est donc en fonction d'elles que ces activités s'organisent. Pour comprendre cette organisation, qui n'est autre que la structure même des systèmes agraires, il faut commencer par identifier les choses produites, grains, bestiaux, vins, etc., et s'efforcer de mesurer leur quantité et leur valeur. Mais cela ne suffit pas. Il faut aussi et surtout les distinguer en fonction de leur destination, subsistance ou vente. Il est vrai que la chose n'est pas facile. C'est la raison pour laquelle le plan que je propose ne comporte pas de rubrique spécifique sur ce sujet. Mais c'est une des idées sous-jacentes qui ont dominé son élaboration. Les rubriques 13 à 15 visent à dessiner le cadre dans lequel s'inscrivent les échanges entre l'agriculture et les autres branches de l'économie. Les énumérations de la section 2 doivent se lire dans cet esprit. Le tout devra aboutir à la description des systèmes agraires de la section 6.

*

Nous ne manquons pas d'Atlas de la France rurale. Deux ouvrages qui portent ce titre ont paru en 1967 et en 1968, publiés respectivement par la revue *Études rurales* et par la Fondation nationale des Sciences politiques. La Documentation Française a édité un *Atlas de la France rurale* en 1984, sous la direction de Jacqueline Bonnamour, Pierre Brunet et Paul Castela. La même année, l'équipe « Analyse des espaces ruraux » (CNRS et Université de Paris I) produisait une pochette contenant 140 cartes sur la France rurale. En 1986, l'INRA lançait un projet d'Atlas de la France rurale, agricole et forestière, dont je ne sais s'il a été publié ou non. En 1990, sortait *L'Atlas de la France verte*, de François de Ravignan et de P. Roux. Et j'en oublie certainement...

En quoi le projet présenté ici se distingue-t-il alors de ceux qui l'ont précédé ? En ce que, me semble-t-il, il repose sur une conception différente de ce qu'est l'agriculture, et d'une façon plus générale de ce qu'est l'économie. Dans les ouvrages que je viens de citer, et auxquels j'ajouterai ceux de Hugues Clout et de Michel Demonet dont j'ai déjà fait état, domine une conception traditionnelle de l'agriculture que je qualifierai de quantitative. Cette domination n'est pas totale, et elle n'est pas aussi forte dans tous les cas, mais elle est bien réelle. Elle se traduit par le fait que la plupart des cartes établies sont la représentation cartographique de données statistiques. Il est bien sûr fréquent que ces cartes soient significatives. Mais elles ne valent que ce que valent les données qu'elles emploient. Or ces données ont toujours été établies en vue d'un résultat quantitatif à l'échelle nationale. Combien la France produit-elle de bestiaux ? Voilà la question première. Celle de savoir où et surtout comment ces bestiaux sont produits est seconde.

En forçant le trait, je dirais que dans cette conception quantitative, on trouve tout ce qui concerne l'agriculture, tout sauf l'agriculture elle-même. Ce qui fait une agriculture, ce qui la fait ce qu'elle est, c'est un certain système de pratiques. Ces pratiques se situent dans un environnement physique, social, économique, etc. Elles mettent en œuvre des moyens (cheptel, outillage, etc.), elles donnent des produits qu'on peut et qu'on doit certes quantifier, et elles ont toutes sortes de conséquences, voulues ou non, sur la démographie ou sur le paysage par exemple. Mais enfin, c'est le système des pratiques qui connecte entre eux tous ces éléments-là, qui leur donne donc leur pertinence. Sans connaissance des pratiques elles-mêmes, les connexions disparaissent, et il ne reste plus qu'une juxtaposition d'éléments plus ou moins isolés dont la signification précise échappe. Il n'est certes pas sans intérêt de savoir exactement combien de milliers d'hectolitres de noir animal arrivent chaque année au port de Nantes dans les années 1830. Mais il est beaucoup plus intéressant de savoir exactement à quoi les paysans de la région nantaise utilisent cet engrais. C'est alors, et alors seulement, que les chiffres prennent tout leur intérêt¹³.

« Tout étudier de ce qui concerne l'agriculture – tout sauf l'agriculture elle-même » est certainement une formule excessive et injuste, j'en ai conscience. Mais je ne peux cacher mon impression que c'est une de ces règles implicites qui ont prévalu jusqu'ici dans les études rurales, et qui les ont conduites à la « crise » dans laquelle elles seraient aujourd'hui. Je ne suis pas moi-même l'auteur de ce diagnostic. Mais si crise il y a, c'est probablement là que se trouve une de ses causes principales. Que le manque d'intérêt pour les pratiques ne soit que trop commun, en tout cas, j'en vois un indice malheureusement probant dans le peu d'utilisation que font les autres disciplines des acquis de la dialectologie. Il y a là pourtant une richesse exceptionnelle de matériaux et d'idées.

13. BOURRIGAUD, 1994.

Nous devons recentrer notre regard sur ce qui est effectivement au centre du tableau, les pratiques de l'agriculture (et aussi celles de l'artisanat, des industries rurales, etc.). Et nous devons pour cela revenir à une vision d'abord qualitative, telle à peu près qu'elle prévalait avant 1850, lorsque le Procuste du quantitatif n'avait pas encore tout réduit à sa mesure. Ce projet est pluridisciplinaire. L'histoire, la géographie et l'ethnologie sont les disciplines principales dont il se réclame. Mais de nombreuses autres auront leur contribution à apporter, à commencer par la dialectologie. À une seule condition : que la vision traditionnelle quantitative de l'agriculture et de l'économie soit subordonnée à la vision qualitative, et non l'inverse.

BIBLIOGRAPHIE

- Atlas de la France rurale*. Voir : BONNAMOUR et alii, 1984 ; DUPLEX, 1968 ; Équipe « Analyse des espaces ruraux », 1984 ; JOLLIVET et DUPLEX, 1967 ; RAVIGNAN et ROUX, 1990.
- AUGÉ-LARIBÉ, Michel, *La révolution agricole*, Paris, Albin Michel, 1955.
- BERTIN, Jacques, HÉMARDINQUER, Jean-Jacques, KEUL, M., et RANDLES, W. G. L., *Atlas des cultures vivrières*, Paris-La Haye, Mouton, 1971.
- BLOCH, Marc, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, Paris, Albin Michel, 1952.
- BONNAMOUR, Jacqueline, BRUNET, Pierre, et CASTELA, Paul, *Atlas de la France rurale. Les campagnes françaises*, Paris, La Documentation Française, 1984.
- BOULAIN, Jean, *Histoire de l'agronomie en France*, Paris, TEC et DOC-Lavoisier, 1992.
- BOURDE, André-J., *Agronomie et agronomes en France au XVIII^e siècle*, Paris, SEVPEN, 1967.
- BOURDON, Jean-Paul, *Géographie linguistique de la herse en France*, Rungis, INRA, 1987 (rapport dactyl.).
- BOURRIGAUD, René, *Le développement agricole au XIX^e siècle en Loire-Atlantique*, Nantes, Centre d'Histoire du Travail, 1994.
- BROMBERGER, Christian, et alii (dir.), « L'ethnocartographie en Europe », *Technologies, Idéologies, Pratiques* (numéro spécial), 1982-1983, 4, 1-4.
- BRUNET, Pierre, et DIONNET, Marie-Claude, « Carte des paysages agraires », in *Atlas économique et social pour l'aménagement du territoire*, Paris, DATAR, 1969, t. 2, pl. 11.3 et p. 12-14.
- BRUNETON-GOVERNATORI, Ariane, *Le pain de bois*, Toulouse, Éché, 1984.
- BRUNHES, Jean, DEFFONTAINES, Pierre, et JEAN-BRUNHES DELAMARRE, Mariel, « Répartition des types de toits en France », in DEFFONTAINES, Pierre, *L'homme et sa maison*, Paris, Gallimard, 1972, p. 74-75 (reproduction de la carte publiée en 1956).
- CLOUT, Hugh, *Agriculture in France on the Eve of the Railway Age*, Londres, Croom Helm, 1980.
- CONNOLLY, Peter, *L'armée romaine*, éd. Chanteclerc, 1976.
- CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SARTHE, « Extrait du procès-verbal du Conseil Général de la Sarthe... », *Annales de Statistique*, 1802, 3, p. 256-263.
- DAINVILLE, le Père François de, « L'élevage des chevaux en France », *Population*, 1959, 1, p. 59, (carte reproduite in BRAUDEL, Fernand, *Civilisation matérielle et capitalisme (XV^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Armand Colin, 1967, p. 268).

DEFFONTAINES, Pierre, « Notes sur la répartition des types de voitures », in *Mélanges de géographie et d'orientalisme offerts à E. F. Gauthier*, Tours, Arrault, 1932, p. 169-185.

DELISLE, Léopold, *Études sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au Moyen Âge*, Évreux, A. Hérissey, 1851.

DEMONET, Michel, *Tableau de l'agriculture française au milieu du XIX^e siècle*, Paris, éd. de l'École des Hautes Études en Sciences sociales, 1990.

DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE (La), « Travail et société dans l'Antiquité », Paris, La Documentation Française, 1975.

DUHAMEL DU MONCEAU, Henri-Louis, *Éléments d'agriculture*, Paris, L. Guérin et L. F. Delatour, 1762.

DUPLEX, Jean (dir.), *Atlas de la France rurale*, Paris, Armand Colin, 1968 (Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques).

ÉQUIPE « ANALYSE DES ESPACES RURAUX », *140 cartes sur la France rurale*, Paris, Géomedia, 1984.

FESTY, Octave, *Les animaux ruraux en l'An III*, vol. 1, Paris, Paul Hartmann, 1941, et vol. 2, Paris, TEPAC, 1946 ;

—, *Les conditions de production et de récolte des céréales. Étude d'histoire économique, 1789-1795*, Paris, Gallimard, 1947.

FLATRÈS, Pierre, « Les structures rurales de la frange atlantique de l'Europe », in *Géographie et histoire agraires. Actes du colloque international organisé par la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy (Nancy, 2-7 septembre 1957)*, Nancy, Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 1959, p. 193-202 (*Annales de l'Est*, Mémoire n° 21).

GUILAINE, Jean (dir.), *Pour une archéologie agraire*, Paris, Armand Colin, 1991.

HANSON, Victor Davis, *Le modèle occidental de la guerre*, Paris, Les Belles Lettres, 1990 ;

—, *Hoplites : the Classical Greek Battle Experience*, Londres et New York, Routledge, 1991.

HAUDRICOURT, André Georges, et JEAN-BRUNHES DELAMARRE, Mariel, *L'homme et la charrue à travers le monde*, Paris, Gallimard, 1955.

JEAN-BRUNHES DELAMARRE, Mariel, *Géographie et ethnologie de l'attelage au joug en France du XVII^e siècle à nos jours*, Prague, Uherské Hradisté, 1969.

JOLLIVET, Marcel, et DUPLEX, Jean, « Atlas de la France rurale », numéro spécial d'*Études Rurales*, 27, juillet-septembre 1967.

KINDER, Hermann, et HILGEMANN, Werner, *Atlas historique*, Paris, Librairie Générale Française/Stock, 1968 (1^{re} éd. Munich, DTV, 1964).

KÖNIG, Werner, *DTV-Atlas zur deutschen Sprache*, Munich, DTV, 1978.

LABROUSSE, Ernest, ROMANO, Ruggiero, et DREYFUS, François-Georges, *Le prix du froment en France au temps de la monnaie stable (1726-1913)*, Paris, SEVPEN, 1970.

LE BRAS, Hervé, et TODD, Emmanuel, *L'invention de la France*, Paris, Librairie Générale française, 1981.

LE ROY LADURIE, Emmanuel, et ZYSBERG, André, « Géographie des hagiotoponymes en France », *Annales ESC*, 38, 6 (novembre-décembre), 1983, p. 1304-1335.

MACAULEY, David, *Naissance d'une cathédrale*, Paris, Deux Coqs d'Or, 1974 (du même auteur chez le même éditeur : *Naissance d'une pyramide, d'un château fort, d'une cité romaine*, etc.).

McVEDDY, Colin, *The Penguin Atlas of Ancient History*, Harmondsworth, Penguin Books, 1967 ;

—, *The Penguin Atlas of Medieval, Modern and Recent History*, Harmondsworth, Penguin Books, 1961, 1972, 1982.

MULLIEZ, Jacques, « Du blé, "mal nécessaire". Réflexions sur les progrès de l'agriculture de 1750 à 1850 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, XXVI, janvier-mars 1979, p. 3-47.

MUSSET, René, *L'élevage du cheval en France*, Paris, La Maison Rustique, 1917.

PARAIN, Charles, *Outils, ethnies et développement historique*, Paris, Éd. Sociales, 1979.

PAUTARD, Jean, *Les disparités régionales dans la croissance de l'agriculture française*, Paris, Gauthier-Villars, 1965.

PITTE, Jean-Robert, *Histoire du paysage français*, Paris, Tallandier, 1983 ;

—, *Terres de Castanide*, Paris, Fayard, 1986 ;

—, « Une lecture ordonnée de la carte des fromages traditionnels de France », in BRUNET, Pierre (dir.), *Histoire et géographie des fromages*, Caen, Centre de publications de l'Université, 1987, p. 201-207.

RAVIGNAN, François de, et ROUX, P., *Atlas de la France verte*, Paris, éd. INRA, 1990.

RIEFFEL, Jules, « Données statistiques sur le canton de Nozay », in *Annuaire de la Société des anciens élèves de Grand-Jouan*, Paris, Madame Huzard, 1865.

SÉE, Henri, *Histoire économique de la France* : t. 1, *Le Moyen Âge et l'Ancien Régime* ; t. 2, *Les temps modernes*, Paris, Alcan, 1939 et 1942.

SIGAUT, François, « Les conditions d'apparition de la charrue », *Journal d'Agriculture Tropicale et de Botanique Appliquée*, 19, 10-11, 1972, p. 442-478 ;

—, *L'agriculture et le feu*, Paris-La Haye, Mouton, 1975 ;

—, « La jachère en Écosse au XVIII^e siècle », *Études Rurales*, 57, janvier-mars 1975, p. 89-105 ;

—, « Pour une cartographie des assolements en France au début du XIX^e siècle », *Annales ESC*, 31, (mai-juin) 1976, p. 631-643.

—, « Quelques notions de base en matière de travail du sol dans les anciennes agricultures européennes », *Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique Appliquée*, 24, 2-3 (avril-septembre), 1977, p. 139-169 ;

—, « La répartition géographique des animaux de bât en France », in MORIN, N. (dir.), *Bestiaire poitevin*, Prahecq, UCPG Geste paysanne, 1984, p. 123-126 ;

—, « L'évolution technique des agricultures européennes avant l'époque industrielle », *Revue archéologique du Centre de la France*, 1988, 27, 1, p. 7-41 ;

—, *Compte rendu de MILLER, Edward (dir.), The Agrarian History of England and Wales, III, 1348-1500*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, *Annales ESC*, 48, 1 (janvier-février) 1993, p. 99-202 ;

—, « La jachère dans les agricultures précontemporaines de l'Europe », in FLORET, C., et SERPANTIÉ, G. (dir.), *La jachère en Afrique de l'Ouest*, Montpellier, éd. ORSTOM, 1993, p. 113-123.

STEIN, Henri, « Bibliographie des Usages locaux parus en application de la circulaire du 26 juillet 1840 », *Bibliographie moderne*, 1907, 11, p. 244 et 385.

THIRSK, Joan (dir.), *The Agrarian History of England and Wales*, Cambridge, Cambridge University Press, 8 t. en 10 vol. prévus, depuis 1967.

TODD, Emmanuel, *L'enfance du monde*, Paris, Seuil, 1984.

TROCHET, Jean-René, *Catalogue des collections agricoles — araires*, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1987 ;

—, *Aux origines de la France rurale*, Paris, CNRS éd., 1993.

VALLERY-RADOT, Nicole, *Les toits dans le paysage*, Neuilly-sur-Seine, La Maison de Marie-Claire, 1977.

VIOLLET-LE-DUC, Eugène-Emmanuel, *Histoire d'une maison*, Paris, J. Hetzel, 1873 ;

—, *Histoire d'une forteresse*, Paris, J. Hetzel, 1874 (a fait l'objet d'une réédition partielle sous le titre *Le siège de La Roche-Pont*, Paris, Gallimard, 1978, coll. « Folio Junior ») ;

—, *Histoire d'un hôtel de ville et d'une cathédrale*, Paris, J. Hetzel, 1878.

ANNEXE

**PROJET DE PLAN POUR UN ATLAS
DES AGRICULTURES PRÉCONTEMPORAINES EN FRANCE**

• **PREMIER NIVEAU D'ORGANISATION (sept sections)**

0. Les sources

1. Les facteurs de différenciation des régions
2. Les productions : nature, destination, formes d'utilisation
3. La production : techniques, matériaux, cheptel vif et mort
4. La production : quantités, coûts, prix, rendements, etc., poids et mesures
5. Organisation sociale de la production et du travail, droit et usages
6. Les systèmes agraires

• **DÉVELOPPEMENT SOMMAIRE DE QUELQUES SECTIONS (exemples)**

0. LES SOURCES

01. Bibliothèques et archives ayant des fonds importants intéressant l'agriculture. Musées et collections d'outillage, etc.
02. La littérature agro-économique. Régions intéressées par telle ou telle série d'ouvrages.
03. Littérature et sources statistiques à dominante qualitative (Révolution-Premier Empire). Questionnaires d'enquête, régions concernées.
04. Statistiques à dominante quantitative : production, rendements, consommation, péages et passages en douane, etc. Mercuriales.
05. Sources juridiques. Baux, comptes de métayage, etc. Recueils d'Usages locaux (XIX^e siècle).
06. Inventaires après décès et sources analogues.
07. Littérature dialectologique, ethnographique et géographique contemporaine.
08. Périodiques publiés par les Sociétés locales d'Agriculture, les Comices, etc.

1. LES FACTEURS DE DIFFÉRENCIATION DES RÉGIONS

11. Le milieu naturel. Les découpages du territoire national sur des critères agromatériques depuis Arthur Young.
12. Terroirs, habitat, communications.
13. Gradients économiques, courants commerciaux, marchés.
14. Densité de population. Importance des villes par rapport à leur environnement rural. Migrations de travail.
15. Industries rurales.

2. LES PRODUCTIONS : NATURE, DESTINATION, FORMES D'UTILISATION

21. Les produits alimentaires de base : céréales et autres farineux (légumes secs, châtaignes, pomme de terre, etc.) ; espèces, variétés, formes de consommation.
22. Boissons fermentées : vin, bière, cidre, etc. Fruits et autres produits sucrés (miel, betterave à sucre). Eaux-de-vie.
23. Corps gras d'origine animale (lard, saindoux, suifs, etc.) et végétale (huile), à destination alimentaire, domestique (éclairage) et industrielle. Produits laitiers (beurres, fromages). Produits carnés. Formes de conservation et de consommation.
24. Autres produits alimentaires de culture et de cueillette : légumes verts, plantes condimentaires, aromatiques et stimulantes (tabac), fruits secs (amandes, noisettes), etc. Plantes de famine. Gibiers, poissons, mollusques et autres petits animaux.
25. Animaux destinés à être vendus vivants : pour le travail (bœufs, chevaux, mulets), pour l'engrais et la boucherie, pour la production laitière, etc. Animaux sauvages (oiseaux de volière, etc.).
26. Produits animaux et végétaux à destination non alimentaire : laines, cuirs et peaux, corne, etc. ; plantes à fibres, textiles ou non (y compris pailles, roseaux, genêts, osier, etc.) ; produits tinctoriaux ; écorces et tanins ; plantes à soude et à potasse ; résines, goudrons, essences diverses ; produits vendus comme engrais (colombine, bouse, etc.).
27. Bois d'œuvre. Bois de chauffage, tourbe et autres combustibles. Autres produits forestiers (liège, racines de bruyère, etc.).
28. Produits médicinaux.

3. LA PRODUCTION : TECHNIQUES, MATÉRIAUX, CHEPTEL VIF ET MORT

31. Les transports. Portage humain et animal. Les animaux de travail (espèces) pour la traction des instruments aratoires et des véhicules. Structure des véhicules et techniques d'attelage.
32. Engrais et amendements, pratiques de fertilisation. Irrigations et drainage. Essartage, écobuage, etc.
33. Les cultures dites de plein champ :
 331. Les états successifs du champ et leur nomenclature.
 332. La préparation du champ : labours, hersages, etc. L'outillage.
 333. Les semis : technique, mode d'enfouissement, densité, etc.
 334. Façons d'entretien, sarclages.
 335. Récolte, battage, vannage, criblage, etc.
 336. Stockage et conservation des récoltes.
 337. Première transformation : mouture, trituration, etc.
34. Les cultures des ouches et des jardins.
35. La vigne et l'arboriculture. Espèces, variétés. Techniques de plantation, de greffe, de taille. Façons et outillage.
36. Les techniques relatives au bétail : contrôle de la reproduction, conduite des animaux au pâturage, stabulation, alimentation, etc.
37. Les prairies : techniques d'entretien, de fertilisation, de récolte. Déprimage, foins, regains. Les pâtis et les landes. Les arbres fourragers. Pâturage et ressources fourragères de la forêt.
38. Clôtures (fossés, talus, murets, haies mortes, haies vives). Aménagements fonciers (épierrage, construction de terrasses, etc.).

39. *Outils, harnais, véhicules et machines : provenance (locale ou non), fabrication (artisanale ou industrielle), caractéristiques techniques et aire géographique de diffusion des différents types. Entretien (par exemple, aiguisage des outils tranchants). Taux d'usure et de renouvellement, notamment pour les parties métalliques. Prix et modes de paiement (par exemple, contrats d'abonnement entre agriculteurs et artisans).*

• DÉVELOPPEMENT DÉTAILLÉ DE QUELQUES SOUS-SECTIONS

12. *Terroirs, habitat, communications*

121. Les unités constitutives du terroir : terres labourables, ouches et jardins, prairies de fauche, pâturages de types divers, landes, marais, forêts, etc. Lexique. Rapport cultivé/inculte.

122. Dimensions de l'espace cultivé autour du groupement élémentaire d'habitations (finage).

123. Localisation du pâturage dans le temps (vaine pâture) et dans l'espace (communaux, sectionnaux).

124. Structure de l'espace cultivé : openfield, bocage, champs irréguliers, etc. Terrasses et rideaux. Bornes et clôtures. Chemins et droits de passage.

125. Les terroirs discontinus : transhumance et estive.

126. Les matériaux de construction : pour les toitures (chaume, bardeaux, lauzes, tuiles, ardoise) et pour les murs (moellons, briques crues, briques cuites, pisé, bauge, torchis). Lexique. Part du travail paysan et du travail artisanal dans la construction.

127. Les bâtiments à fonction technique et leur importance relative par rapport aux bâtiments d'habitation proprement dits : granges, greniers, fenils, étables et écuries, fours, celliers, hangars, etc. « Non-bâtiments » : aires à battre en plein air, silos souterrains, gerbiers et paillers, etc.

128. Abris et constructions hors des villages : burons et chalets, bories et cazelles, cabanes de bergers, séchoirs à châtaignes, etc.

129. Voirie rurale : densité, viabilité (suivant les saisons), entretien et construction.

31. *Les transports*

311. Le portage humain. Qui porte (hommes/femmes) quoi, sur quelle distance ? Techniques et accessoires de portage : sur la tête, sur les épaules (jougs), sur le dos (hotte), etc. Le portage à plusieurs (civière). Les véhicules à traction humaine (brouette, *schlitte*, charrette et chariot à bras, etc.).

312. Le portage animal. Les animaux de bât et leur utilisation.

313. Les animaux utilisés pour le dépiquage par foulage et pour le travail de manège (machines fixes).

314. Les animaux d'attelage : bœufs, vaches, chevaux (entiers ou hongres), mulets et bardots, ânes. Provenance, âge à l'achat et à la vente, destination après celle-ci, etc. Répartition des tâches entre les différentes espèces (bœufs à la charrue, chevaux à la herse, etc.).

315. Les véhicules : charrettes, chariots, véhicules à trois roues, véhicules pour le transport des liquides, etc. Traîneaux.

316. Les techniques de harnachement (collier, bricole, joug, etc.) et d'attelage en fonction des espèces attelées et des véhicules ou instruments aratoires traînés. Attelages mixtes.

32. *Engrais et amendements, pratiques de fertilisation*

321. Les engrais de ferme : fumier d'étable ; étrépage, soutrage et fumier de rue ; purins et lisiers. Le parage et ses modalités. Les engrais de basse-cour (colombine), etc.

322. Les engrais ménagers et urbains : cendres et charrées, vidanges et boues, eaux d'égout. L'industrie de la poudrette.

323. Les irrigations fertilisantes, notamment sur les prairies et en montagne. Systèmes d'adduction et de distribution des eaux. Saisonnalité. L'outillage et son lexique.

324. Les engrais marins : maerl, tangué, varech, etc.

325. Les amendements et engrais minéraux fossiles : marnes, lignites pyriteux de Picardie, phosphates naturels, etc. Chaux, plâtre et leurs modes d'application.

326. Les engrais exotiques et commerciaux : noir animal, guano, nitrates du Chili, phosphates et superphosphates, scories et déchets divers. Le développement de l'industrie des engrais.

327. L'irrigation (hors rubrique 323). Techniques de captage, d'adduction et d'arrosage. Les machines d'exhaure (norias, chaînes à godets, etc.). Bassins versants et périmètres irrigués.

• DÉVELOPPEMENT POSSIBLE D'UN THÈME

331. Les états successifs du champ et leur nomenclature

3311. *Les terres labourées pour les semences d'automne : jachères, guérets, versaines, sombres, etc. Jachères ordinaires et de défrichement (novelins). Qualificatifs (guéret franc, guéret blanc), expressions techniques (froment-guéret, chasser la jachère, etc.) et idiomatiques.*

3312. *Les noms des terres ensemencées (avéties, conreu, etc.).*

3313. *Les noms des terres en chaume et les noms du chaume lui-même (éventuellement pour différentes céréales). La récolte du chaume : techniques, outils. Le déchaumage (brûler ou labourer les chaumes). Reseimer une céréale sur chaume sans effectuer les labours normalement nécessaires : lexique de cette pratique (recasser, restoubler, refroisser) et de la céréale correspondante (blé de recassis, etc.). Est-elle interdite ou tolérée ?*

3314. *Les terres labourables laissées un an ou plus en herbe (pâtis).*

3315. *Notion de friche et emplois de ce terme.*

3316. *Etc.*